



Vente d'un brevet d'invention

Par **fragua67**, le **22/08/2013** à **15:41**

Bonjour,
Détenteur d'un brevet d'invention, je souhaite le vendre et je voudrais avoir des conseils sur les démarches à suivre.
Vous pouvez me répondre à l'adresse **xxxxxxxxxx**.
Cordialement

Par **chaber**, le **22/08/2013** à **16:11**

bonjour
les réponses se feront sur le forum

Par **trichat**, le **22/08/2013** à **22:26**

Bonsoir,

La vente d'un brevet d'invention se fait comme n'importe quelle vente.

Il faut trouver un acheteur, qui au cas présent sera très probablement une entreprise.

Il faut donc rechercher une ou des entreprises qui ont une activité pour laquelle votre brevet apporterait une amélioration (réduction de coûts, accroissement de productivité,

développement de produits connexes à ceux déjà produits,...).

Et lorsque vous aurez trouvé "le client", il faut que votre prix soit acceptable. Et là risquent de s'engager des discussions serrées.

Cdt